



Financé par  
l'Union européenne



## Communiqué de presse conjoint

### Signature d'un contrat de subvention entre IRESA-AICS

**Tunis, le 1 Juillet 2022** - Dans le cadre du programme ADAPT « Appui au Développement durable dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche artisanale en Tunisie » financé par l'Union européenne, l'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) et l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) ont signé le 01/07/2022 un contrat de subvention d'un montant de 1.017.706 EUR pour la mise en œuvre de l'action intitulée « *Appui technique et développement d'un système de suivi et d'évaluation de la durabilité des systèmes de production agricoles et halieutiques* » pour une durée de 7 ans (2022-2028). Ce contrat de subvention a été signé sous le haut patronage de Monsieur Mahmoud-Elies Hamza, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, et en présence de Madame la Cheffe de cabinet du MARHP, du Directeur général de l'IRESA et du Directeur de l'AICS Siège de Tunis.

Ce contrat de subvention a pour objectif de définir les systèmes de production agricole et halieutique durables, et de proposer des indicateurs permettant de les caractériser et de mesurer leur performance économique, sociale et environnementale. Le travail mené par l'IRESA contribuera à la mise en place et au développement des instruments prévus par le programme ADAPT pour soutenir les systèmes de production durables de l'agriculture et de la pêche, et notamment d'un Fonds d'Appui de 25 millions d'euros pour l'octroi aux opérateurs privés de contributions aux fonds propres adossées à un crédit.

Dans ce cadre, l'IRESA et son réseau mettrons au profit des activités du programme leurs compétences et connaissances techniques pour :

- la contribution à la définition des indicateurs des critères d'évaluation du Fonds d'appui ADAPT et le support à l'évaluation des requêtes de financement ;
- l'implication des acteurs institutionnels de la recherche et d'enseignement supérieur concernés (22 établissements de recherche et d'enseignement supérieur agricoles, les centres techniques, etc) dans les activités du programme ;
- la sensibilisation des acteurs aux critères et indicateurs du Fonds d'appui, en particulier la société civile, les syndicats, les Institutions financières et les organisations professionnelles, pour une définition et appréciation concertée et inclusive de la durabilité des systèmes de production ;
- le suivi et évaluation des opérations financées par le Fonds d'Appui.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

**IRESA – Institution de la Recherche et de l'Enseignement supérieur Agricoles**

Ahlem Laaroussi – point de contact

E-mail : [ahlem.laaroussi@iresa.agrinet.tn](mailto:ahlem.laaroussi@iresa.agrinet.tn)

**Programme ADAPT**

Maria Luna Guaschino – Experte Communication

E-mail : [marialuna.guaschino@aic.gov.it](mailto:marialuna.guaschino@aic.gov.it)